

13 octobre 2006 / volume 17 / No 2

## L'Université Laval : toujours une grande université grâce au travail soutenu des professeures et professeurs

En vue d'alimenter sa réflexion pour le renouvellement de la convention collective, le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC) réalisait, en mars 2006, une première consultation auprès des membres du SPUL. Cette consultation se voulait un premier coup de sonde misant sur la spontanéité des membres. Les deux éléments d'insatisfaction les plus souvent cités ont été le niveau des salaires et la lourdeur de la charge de travail au regard des ressources financières, professorales et humaines disponibles. On constatait également que le temps consacré à répondre aux multiples responsabilités qui nous incombent crée, chez plusieurs d'entre nous, un état de stress chronique, voire de l'épuisement. Il peut devenir difficile de maintenir un équilibre entre la vie professionnelle et la vie familiale et personnelle. Cette situation peut s'avérer particulièrement problématique chez les jeunes professeures et professeurs.

Le présent *SPULTIN*, premier d'une série de trois, traite de l'évolution récente de notre charge de travail. En matière d'enseignement, de recherche et d'encadrement des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs, les données présentées dans les paragraphes suivants témoignent des résultats produits grâce aux efforts consentis par les professeures et professeurs et qui ont permis de maintenir l'Université Laval au rang des 10 grandes universités canadiennes (« G-10 »). Les deux autres *SPULTIN* porteront respectivement sur la question salariale et sur la conciliation entre la vie au travail et la vie familiale et personnelle.

### Rappel

En 2003, le Comité exécutif du SPUL commandait au Comité d'analyse de la gestion institutionnelle (CAGI) une étude sur l'évolution de la charge de travail des professeures et professeurs. Les résultats parus dans le

*SPULTIN* d'avril 2003<sup>1</sup> révélaient, d'une part, que le nombre de professeures et professeurs avait diminué de façon marquée au cours des années précédentes (entre 1998 et 2002) alors que la population étudiante avait enregistré une hausse sensible aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles tout en affichant une stabilité au premier cycle. D'autre part, les sommes obtenues en subventions et contrats de recherche s'étaient accrues de façon remarquable.

Il ressortait clairement de cette étude que notre tâche s'était considérablement alourdie malgré une augmentation des responsabilités d'enseignement confiées à des chargées et chargés de cours. En effet, les données présentées dans le *SPULTIN* d'avril 2003 montraient que les professeures et professeurs devaient consacrer toujours plus de temps et d'énergie à la mise à jour des enseignements, à la préparation de demandes de subvention, à la réalisation de recherches, ainsi qu'à l'enseignement et à l'encadrement des étudiantes et étudiants des cycles supérieurs.

Quelle est la situation trois ans plus tard? Pour répondre à cette question, le SPUL a repris l'exercice en examinant l'évolution récente des paramètres suivants : l'effectif professoral, les effectifs étudiants au premier cycle et aux cycles supérieurs, le nombre de programmes offerts et les montants des subventions ou contrats de recherche obtenus.

Pour permettre de mieux saisir l'évolution de ces paramètres, nous les avons présentés sous la forme d'indices, dont la valeur initiale a été fixée à 100 en 1997-1998. Les valeurs réelles des données initiales et finales sont indiquées dans les figures. La période allant de 1997-1998 à 2005-2006 a été retenue afin de mieux faire ressortir les tendances.

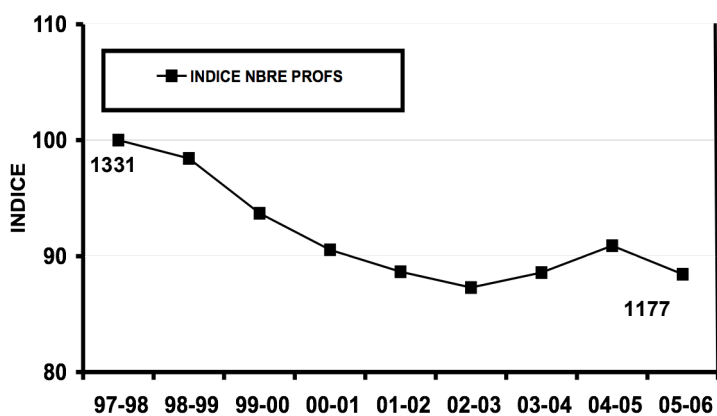
<sup>1</sup> Le *SPULTIN*, volume 14, no 5, 8 avril 2003.

<http://www.spul.ulaval.ca/Spultin/CONTENU/Sp030408.pdf>

## Évolution du corps professoral

Le nombre de professeurs et professeurs – de carrière et sous octroi –<sup>2</sup> provient des données fournies au SPUL par le vice-rectorat aux ressources humaines en application de la convention collective. Comme le montre la figure 1, le déclin du corps professoral s'est arrêté en 2002-2003. Le plancher d'emploi, renégocié en 2004, a produit ses effets, soit une légère remontée jusqu'en 2004-2005. Rappelons que le maintien du plancher d'emploi est reconnu par l'Employeur comme constituant une base essentielle au développement de l'Université et assure « un minimum de postes de professeurs ou de professeurs à temps plein » (clauses 3.1.04 et 3.1.01 de la convention collective). Cependant, force est de constater que nous n'avons pas encore recouvré le nombre de postes de la fin des années 90.

Figure 1 : Évolution de l'effectif professoral



Les figures 2 à 4 reproduisent la courbe de la figure 1 représentant l'évolution du corps professoral, combinée aux courbes montrant la croissance continue de l'Université Laval selon les paramètres mentionnés ci-dessus.

## La population étudiante

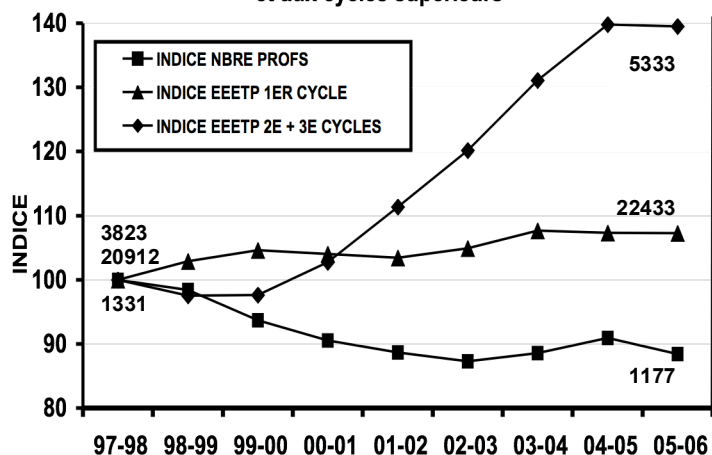
La population étudiante a poursuivi son évolution dans le sens observé en 2003. Elle a connu une hausse modeste au premier cycle, mais une augmentation marquée aux cycles supérieurs (figure 2). Depuis

1997-1998, la population étudiante aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles est passée de 3 823 à 5 333, ce qui représente une hausse de plus de 40 %. En clair, cela se traduit par plus d'heures d'enseignement aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et davantage de directions et d'évaluations d'essais, de mémoires et de thèses.

La population étudiante est mesurée en EEETP, soit selon les *Effectifs Étudiants en Équivalence au Temps Plein*<sup>3</sup>. Cet indicateur est conservateur parce qu'il ne reflète pas la durée réelle des études, particulièrement aux cycles supérieurs. Une personne inscrite à un programme de maîtrise ne peut générer que 45 crédits-étudiants et une personne inscrite au doctorat ne peut en générer que 90.

Or, même si les crédits-étudiants sont « épuisés » sur le plan administratif et de fait non comptabilisés, les besoins d'encadrement demeurent réels puisque rares sont les étudiantes et étudiants de maîtrise ou de doctorat qui terminent leurs études en quatre ou huit sessions.

Figure 2 : Évolution de l'effectif professoral et des effectifs étudiants (EEETP) au 1er cycle et aux cycles supérieurs



<sup>2</sup> Source : Banque de données du SPUL – Portrait au mois de mars de chaque année, sauf pour 1997-1998 et 1998-1999 (mois de février).

<sup>3</sup> Source : Bureau du registraire, série E-EEETP, lecture faite le 6 février 2006.

– Au premier cycle, dans un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle et dans une scolarité probatoire aux cycles supérieurs, un EEETP correspond au nombre de crédits-étudiants divisé par 30.

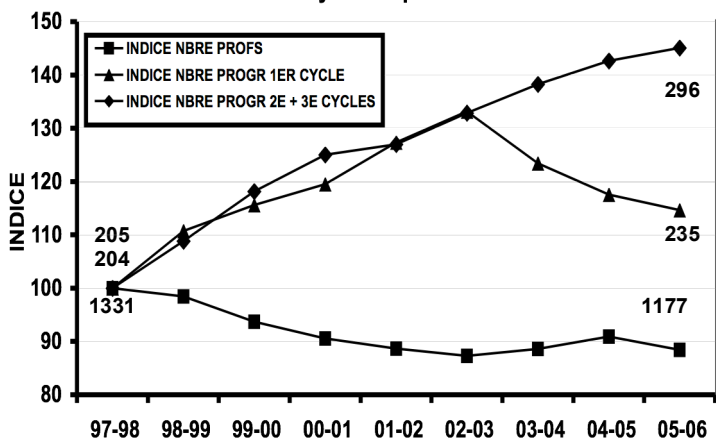
– Aux cycles supérieurs, le dénombrement des EEETP se calcule en imputant 11,25 crédits aux quatre premières sessions d'inscription à un programme de maîtrise ou aux huit premières sessions d'inscription à un programme de doctorat.

## Les programmes de formation

Les professeurs et professeures sont au cœur de l'administration des programmes de formation. Elles et ils assument des responsabilités exigeantes de direction, participent aux comités de programmes et sont les premiers engagés dans l'évaluation et la mise à jour des programmes. Afin de répondre à la fois aux besoins sociaux et à l'évolution des connaissances, elles et ils conçoivent et développent de nouveaux cours, mais aussi de nouveaux programmes. Le nombre de programmes de formation<sup>4</sup> est donc un indicateur pertinent du travail et de l'engagement des professeurs et professeures dans l'actualisation des programmes de formation et dans leur arrimage aux besoins de la société.

La figure 3 est assez éloquent à cet égard. Alors que le nombre de professeurs et professeures diminuait de 13 % entre 1997-1998 et 2002-2003, le nombre de programmes aux trois cycles augmentait de 33 %. Par la suite, le nombre de programmes au 1<sup>er</sup> cycle revenait au niveau de 1999-2000, tandis que celui des programmes aux cycles supérieurs poursuivait son ascension, passant de 204 en 1997-1998 à 296 l'année dernière (soit une hausse de 45 %). Ces tendances témoignent du déplacement de l'offre de programmes vers les cycles supérieurs, lesquels relèvent essentiellement de la responsabilité des professeurs et professeures.

**Figure 3 : Évolution de l'effectif professoral et des programmes de formation au premier cycle et aux cycles supérieurs**



<sup>4</sup> Données obtenues à partir des répertoires annuels des programmes de l'Université Laval.

## Les subventions de recherche

La recherche est essentielle au développement des connaissances et déterminante pour la mise à jour des enseignements, impératif essentiel pour assurer une formation à la fine pointe des connaissances. Elle est également nécessaire pour permettre à l'Université Laval de demeurer dans le peloton de tête des grandes universités canadiennes, attirer des étudiantes et étudiants de qualité aux cycles supérieurs et, dans certains secteurs, pour maintenir l'agrément de l'Université à offrir ses programmes de formation.

Les professeurs et professeures sont responsables au premier chef des activités de recherche. Ces activités incluent notamment la préparation de demandes de subvention et de devis de recherche, la diffusion des résultats, la formation des étudiantes et étudiants associés aux recherches et l'encadrement du personnel professionnel, l'administration des fonds obtenus et la reddition de comptes. L'obligation de former, tout en « performant », suppose aussi tout un travail pour pallier aux inévitables impondérables de la recherche.

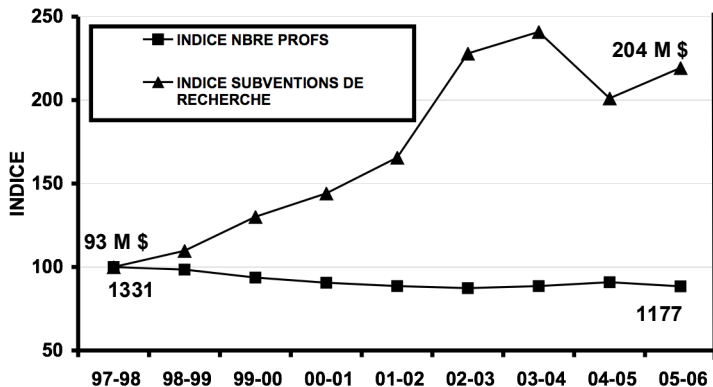
L'obtention de subventions et contrats de recherche se fait également dans un contexte où la compétition devient, chaque année, plus féroce. L'élaboration des demandes de financement, de plus en plus exigeante, sollicite un investissement important en temps et en énergie : investissement qui se fait trop souvent au détriment de la vie familiale et personnelle des professeurs et professeures.

À ce chapitre aussi, la tâche s'est alourdie (figure 4). Malgré la diminution de l'effectif professoral jusqu'en 2002-2003 et une relative stabilité de cet effectif depuis la signature de notre dernière convention collective, les montants des subventions et contrats de recherche obtenus par les professeurs et professeures ont plus que doublé en valeur absolue : entre 1997-1998 et 2005-2006, ces montants sont passés de 93 à 204 millions de dollars<sup>5</sup>.

<sup>5</sup> Ces montants correspondent aux produits des fonds avec restrictions liés aux activités de recherche subventionnées et contractuelles incluant les chaires de recherche du Canada.

Source : Rapports annuels de l'Université Laval, section sur les états financiers.

Figure 4 : Évolution de l'effectif professoral et des subventions de recherche en millions de dollars



## Conclusion

Le nombre de professeurs et professeurs - de carrière et sous-octroi - n'a jamais retrouvé son niveau d'avant les années 2000 malgré le maintien, dans notre convention collective, de clauses relatives au plancher d'emploi. En dépit de la baisse de l'effectif professoral, les professeurs et professeurs ont manifestement mis les bouchées doubles pour maintenir la réputation d'excellence de l'Université Laval grâce à un engagement soutenu et un souci constant de qualité.

Les efforts consentis pour arriver à ces fins peuvent avoir, cependant, un prix élevé (problème de santé, stress, épuisement professionnel) et ne se font pas toujours dans des conditions d'exercice justes et équilibrées. Comme l'a fait ressortir le sondage de mars 2006, plusieurs éprouvent, devant l'ampleur de la charge de travail, de la difficulté à concilier vie professionnelle et vie familiale et personnelle, particulièrement parmi les plus jeunes. Le niveau des

salaires demeure également, aux yeux d'une proportion importante de membres, insuffisant en regard du travail réalisé et de l'équité (par rapport au marché ou encore à ce qui est offert dans d'autres universités). En fait, les professeurs et professeurs apprécient leur métier de formateur et de chercheur mais déplorent le manque de ressources (professorales, financières) et l'inadéquation des salaires. Il importe donc que les professeurs et professeurs manifestent auprès de l'Employeur l'urgence d'engager, d'offrir des salaires compétitifs et de meilleures conditions pour la réalisation de leur mandat afin de maintenir la place de l'Université Laval au sein du G-10.

L'actuelle convention collective (2004-2007) viendra à échéance le 31 mai 2007. D'ici là, le Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC) poursuivra ses travaux et entreprendra dans les prochaines semaines, avec le Comité exécutif, une tournée du campus dans le but d'écouter ce que les membres ont à dire sur ces questions et sur d'autres qui les préoccupent. Ces rencontres nous permettront d'affiner nos demandes face à l'Employeur qui nous servira invariablement le traditionnel discours de manque de fonds ou encore de la lutte au déficit. Faut-il rappeler que ce sont avant tout les professeurs et professeurs qui font l'Université, qui en sont les véritables ambassadeurs et les premiers responsables de son succès et de sa renommée? Nous comptons vous voir en grand nombre à ces rencontres.

En préparation à ces rencontres, pourquoi ne pas en discuter entre collègues dans vos unités! Si vous avez besoin d'aide pour l'organisation d'une réunion, n'hésitez pas à contacter Lucie Blouin au SPUL (poste 6844). Il est possible d'obtenir des boîtes à lunch sur demande.

### Les membres du Comité de préparation à la négociation de la convention collective 2007-20XX (CPNCC)

Marcel Aubert (théologie et sciences religieuses), président; Antoine Gautier (opérations et systèmes de décision);  
Chantal Leclerc (fondements et pratiques en éducation); Jacques Mercier (relations industrielles);  
Christian Vadeboncoeur (biochimie et microbiologie), représentant du président du SPUL.

### Le SPULTIN est publié par le Comité exécutif du Syndicat des professeurs et professeurs de l'Université Laval

John G. Kingma, président  
Louise Beaulac-Baillargeon, vice-présidente  
Marcel R. Boulay, trésorier  
Yvan Comeau, secrétaire  
Marie J. Lachance, vice-présidente  
Christian Vadeboncoeur, vice-président

### Le SPUL

**Plus de 30 ans de solidarité, de collégialité et d'équité**

Pavillon Alphonse-Desjardins, bureau 3339  
**Téléphone : 656-2955** Télécopieur : 656-5377  
Courriel : spul@spul.ulaval.ca  
Sur la toile : www.spul.ulaval.ca

Nos bureaux sont ouverts du lundi au jeudi  
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h  
et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30